

## Le frelon asiatique, un ennemi qui nous fait du mal !

### Historique

*Vespa Velutina* ou *frelon asiatique* a été introduit dans le sud-ouest de la France, probablement dans des conteneurs de marchandises dans le département de Lot-et-Garonne en 2004.

L'espèce non seulement s'est très bien acclimatée, mais s'est aussi terriblement multipliée... La faute à un taux de reproduction élevé et à l'absence de prédateurs; Son extension sur le territoire français est "fulgurante".

A ce jour son territoire s'étend en France au sud d'une ligne La Rochelle-Montpellier. En 2008, 2000 nids ont été recensés en Gironde dont 20 à Martignas sur Jalle.



### Description

Long de 20 à 25 mm pour les ouvrières, jusqu'à 30 mm pour les reines, *Vespa Velutina* est un peu plus petit que *Vespa Crabo* (frelon d'Europe de l'ouest que nous connaissons bien).

Le frelon asiatique est facilement identifiable : alors que l'europpéen possède un abdomen entièrement jaune, celui de l'asiatique est à dominante noire, avec un seul anneau jaune-orangé.

### Prédation

Il est un redoutable prédateur pour tous les insectes pollinisateurs et en particulier pour les abeilles.

Moins de cinq frelons suffiraient à porter un grave préjudice à une ruche d'abeilles mellifères compte tenu de la rapidité et de la fréquence des raptés opérés par ces frelons. Les apiculteurs tirent le signal d'alarme. Si rien n'est fait, la prolifération du frelon asiatique va s'étendre.

### Préjudice

Les abeilles jouent un rôle important dans la survie des végétaux grâce au travail de pollinisation qu'elles assurent (fruits, légumes, oléagineux ...). Elles sont un maillon essentiel de l'écosystème.

Albert Einstein disait : "Si l'abeille disparaît, l'humanité en a pour quatre ans". Car la pollinisation par les abeilles est à l'origine de 80 % de ce que l'on mange !

Pour l'homme, les dangers, notamment de chocs allergiques, sont les mêmes que pour les autres frelons. Le dard perce jusqu'à 6 mm (ou plus ?).

### Habitat et cycle de vie

**Nidification** : Il construit ses nids sphériques (de la taille d'une lessiveuse) à très grande hauteur dans les pins ou les autres arbres, hors de portée des regards, facilement à plus de 12m de hauteur !



Toutefois on peut en trouver dans des murs ou arbres creux ainsi qu'au sol et sous des abris aérés (hangar, grange....)

**Période de ponte** : L'implantation d'un jeune nid et la ponte s'effectuent à la sortie d'hivernage des fondatrices (de début février à mai). Une fondatrice (reine) crée une seule colonie (ou nid) par an qui abritera 2000 frelons dont 3 à 4 futures fondatrices (soit 3 à 4 fois plus de nids l'année suivante).

**Hivernage** : La colonie est amenée à disparaître à la fin de son année de vie. Pour passer l'hiver, les jeunes fondatrices fécondées se dissimulent dans un endroit abrité (trunks pourris, talus moussus, tas de bois, murs de pierres sèches...).

**La période de ponte (fin février à mi-mai) est le moment propice pour le piégeage.**

## piégeons-le !

# Confection du piège

***Le piège, moyen le plus radical d'élimination de la prolifération et du préjudice.  
1 fondatrice piégée = 1 nid en moins = 2000 frelons en moins***

Le type de piège à utiliser est une bouteille d'eau en plastique que l'on coupera (1/3, 2/3 environ).

La partie du haut renversée (sans bouchon) permettra l'entrée du frelon.

Des trous de 5 mm en périphérie et au dessus du liquide-appât permettront la sortie des autres insectes (non nuisibles).

L'appât sera constitué d'un mélange de bière (de préférence brune) et de crème de cassis.

Les pièges seront disposés de préférence le long des cours d'eau, à proximité des points d'eau, à proximité des nids de l'année précédente, suspendus aux arbres (si possible au soleil mais à l'abri du vent), sur un balcon.



Elément de suspension

La partie haute de la bouteille permet l'entrée du frelon asiatique mais empêche sa sortie

Les orifices de 5 mm de diamètre au dessus de l'appât autorisent la sortie des espèces de taille inférieure

L'appât: un mélange de bière (15 cl) et de crème de cassis

***La destruction des nids est l'autre moyen permettant de limiter la propagation de l'espèce***

- Dans le cas de «nids à plus de 8m du sol et à proximité des habitations et en cas de risque pour les personnes sans possibilité de s'y soustraire» prévenir le SDIS (pompiers) qui prendra les dispositions nécessaires;

Ce recours devant être exceptionnel, «toute personne qui désire procéder à l'élimination d'un nid de frelons asiatiques sur son terrain doit en premier lieu faire appel à une entreprise privée de désinsectisation\* ».

\* extraits du courrier du Préfet, datant du 16 décembre 2008